

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

Intitulé du module : Physiothérapie neurologique II

2024-2025

Code : S.PH.370. 2004.F.23

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autre : ...

1. Organisation

Crédits ECTS : 6

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

- La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.
 Pour les cours de simulation, la participation est obligatoire.

2. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

- A. Rôle d'Expert.e** : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6 Ab7 Ab8
- B. Rôle de Communicatrice.eur** : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4
- C. Rôle de Collaboratrice.eur** : Compétences Cb1 Cb2
- D. Rôle de Leader** : Compétences Db1 Db2 Db3
- E. Rôle de Promotrice.eur de la santé** : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4 Eb5 Eb6
- F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur** : Compétences Fb1 Fb2
- G. Rôle de Professionnel.le** : Compétences Gb1 Gb2 Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Comprendre la physiopathologie de l'héminégligence, de l'ataxie, de la dysphagie, du traumatisme crânio-cérébral (TCC), des blessés médullaires (BM), de la sclérose en plaques (SEP), et de la maladie de Parkinson (MP) ainsi que les troubles cognitifs et neuropsychologiques rencontrés dans ces populations.
- Être capable d'évaluer, grâce au bilan par activité, un patient atteint sur le plan neurologique et effectuer les tests cliniques spécifiques recommandés, dont les propriétés clinimétriques sont maîtrisées.

- Fixer des objectifs en partenariat patient et en tenant compte des informations des autres professionnels de la santé, afin de formuler des objectifs fonctionnels SMART et des sous-objectifs hiérarchisés et spécifiques aux déficiences identifiées, qui tiennent compte du stade d'évolution de la maladie et du contexte du patient, et les hiérarchiser.
- Elaborer des progressions d'exercices permettant d'atteindre les objectifs de traitement, être capable de les adapter et de mesurer les résultats de manière qualitative et quantitative.
- Déterminer la pertinence d'un moyen auxiliaire et les adaptations environnementales.
- Planifier la mise en œuvre des activités physiques adaptées à la situation d'un individu ou d'un groupe atteint d'une pathologie neurologique.
- Décrire les spécificités des technologies spécifiques à la neurorééducation et porter un regard critique sur les ressources utilisées en termes de durabilité.

3. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Cours théoriques sur la physiopathologie, l'épidémiologie, la prise en charge médicale, neuropsychologique et physiothérapeutique des traumatisés crânio-cérébraux, du syndrome cérébelleux, de l'héminégligence, des blessés médullaires, de la sclérose en plaques et de la maladie de Parkinson.
- Présentation et application des échelles spécifiques aux pathologies sus-citées
- Cours pratiques d'application du raisonnement clinique diagnostique spécifique aux pathologies sus-citées et au contexte du patient
- Cours pratiques de différents moyens pour la remontée du sol, le travail du tronc et du membre supérieur, l'électrothérapie et de la prise en charge de la dysphagie
- Témoignages de patients et famille de personne atteinte
- Présentation d'associations de personnes atteintes
- Journée interprofessionnelle sur les troubles visibles et invisibles et prise en compte des familles dans le cadre d'un traumatisme cérébral
- Cours pratiques avec patients simulés et patients instructeurs

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Patients instructeurs | |

4. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input checked="" type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

